

**Commune de  
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers présents : 15  
Nombre de Conseiller absent : 0  
Pouvoirs : 0  
Date de la Convocation : 15/04/2026  
Date d'affichage : 15/04/2026

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 20 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Eric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, FLORIDO Geoffrey, VALLESPIR-BOSSET Simone, CALBA Joël

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

**Délibération n°26015 : Budget Commune - Affectation des résultats de l'exercice 2025**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le Compte financier Unique de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

**Résultat de fonctionnement**

**A Résultat de l'exercice**

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

**B Résultats antérieurs reportés**

(ligne 002 du compte financier unique, précède du signe + (excédent) ou - (déficit))

57 319,99 €

**C Résultat à affecter**

= A+B (hors restes à réaliser)

(SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

137 374,90 €

**D Solde d'exécution d'investissement**

6 292,91 €

**E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)**

0,00 €

**Besoin de financement F**

=D+E

6,99 €

**AFFECTATION = C**

=G+H

137 374,90 €

**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement**

(G = en totalité, couverture du besoin de financement)

0,00 €

**2) H Report en fonctionnement R 002 (2)**

137 374,90 €

**DEFICIT REPORTE D 002 (5)**

0,00 €

La Secrétaire  
Agnès BIGOT



Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Le 20 avril 2026

Le Maire,

Dominique BOYER

